

Rapport
d'activité

2013



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DOLLAIS



Ce rapport d'activités est un document de référence et d'information sur les actions réalisées par notre organisation.

Sur 112 pages, le lecteur pourra constater que le tableau est-ambitieux-développer auquel on s'est fixé dans l'action de la CND trouve de nombreuses réalisations qui prouvent que nos actions sont effectivement réalisées à la Commission. Les actions réalisées par les élus et les équipes municipales participent pour les mener à leur terme.

Plusieurs réalisations ont été effectuées dans le cadre de la Commission dirigée par les services pour faire aboutir les actions prévues par l'ambitieux-développer de notre territoire.

Enfin, en 2014, un maître de développement a été réalisé, quelques heures pour un total de 26 heures effectuées par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND.

Les actions réalisées par le CND sont présentées dans ce rapport d'activités. Les actions réalisées par le CND sont présentées dans ce rapport d'activités. Les actions réalisées par le CND sont présentées dans ce rapport d'activités.

Par ailleurs, un grand nombre de projets ont été réalisés par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND.

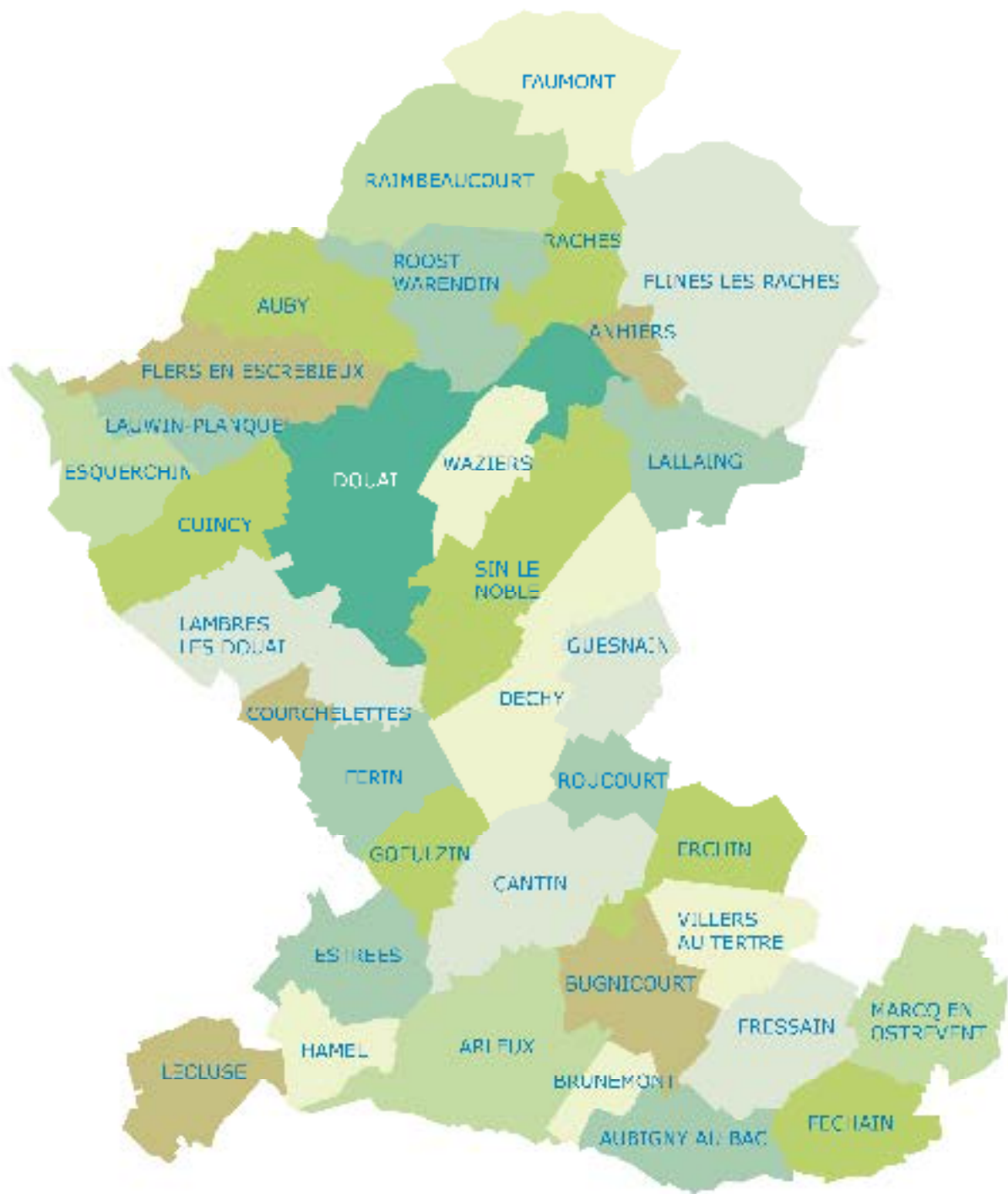
Plusieurs réalisations ont été effectuées dans le cadre de la Commission dirigée par les services pour faire aboutir les actions prévues par l'ambitieux-développer de notre territoire.

Enfin, en 2014, un maître de développement a été réalisé, quelques heures pour un total de 26 heures effectuées par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND. Ce maître de développement a été réalisé par le CND.

Christian Feltus

Président de la Commission
d'ambitieux-développer

Le rapport d'activités est un document de référence et d'information sur les actions réalisées par notre organisation. Sur 112 pages, le lecteur pourra constater que le tableau est-ambitieux-développer auquel on s'est fixé dans l'action de la CND trouve de nombreuses réalisations qui prouvent que nos actions sont effectivement réalisées à la Commission. Les actions réalisées par les élus et les équipes municipales participent pour les mener à leur terme.



Un territoire, 35 communes,

une ambition partagée :

le développement du Douaisis

Sommaire

**La Communauté
d'agglomération
du Douaisis**

07



**Développement
territorial**

15

**Cohésion
sociale**

23



**Aménagement
du territoire**

27

Ressources

39



**Services
généraux**

47





La Communauté d'agglomération du Douaisis

BUREAU COMMUNAUTAIRE



Christian Pairet
Président de la Communauté
d'agglomération du Douaisis



Jacques Vernier
Relations financières avec
l'Europe, l'État, la Région
et le Département.



Lionel Courdavault
Développement
économique.



Michel Durousseau
Assainissement, eaux
pluviales, certification des
activités communautaires
et des risques industriels.



Jean-Luc Hallé
Actions de développe-
ment rural et agricole,
schéma d'aménagement
et de gestion du paysage.



Freddy Kaczmarek
Transport et accessibilité.



**Jean-Jacques
Peyraud**
Vieilles entrées d'agglomération. Président de la
Commission d'appels d'offres.



Alain Segond
Équipements culturels et
touristiques et pôle
d'excellence archéologique.



Daniel Lemaire
Habitat.



Patrick Masclet
Technologies de l'information et de la communication.



**Martial
Vandewoestyne**
Déchets ménagers et
similaires et propreté des
espaces communautaires.



Christian Entem
Maîtrise foncière et
immobilière.



Bernard Wagon
Finances communautaires.



Françoise Prouvast
Politique de la ville, de la
cohésion sociale et des
relations avec l'ANRU.



Jasyane Bridaux
Gestion de Loisiparc et du
refuge communautaires.



Alfred Boulain
Gestion du réseau hydro-
graphique de surface
l'intérêt communautaire.



Alain Mension
Insertion par l'économie
des populations en
difficulté.



Gilles Paulain
Travaux de bâtiments et
sécurité des bâtiments
communautaires.



Didier Tassel
Évaluation des politiques
communautaires.



Guy Dragon
Contrôle de gestion,
prévention de la délin-
quance et relations avec le
Conseil de Développement.

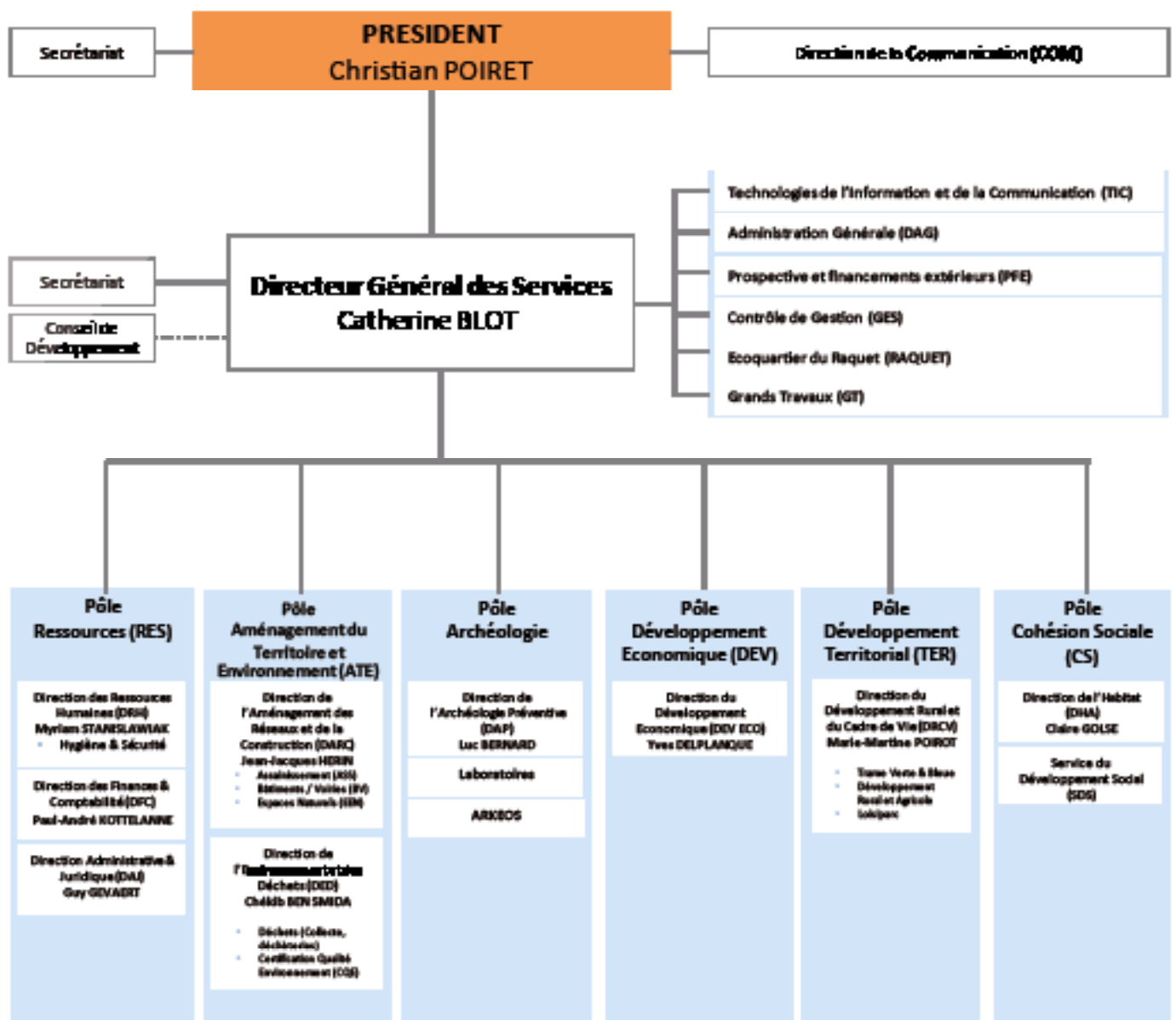


Thierry Dancaïne
Aide d'accueil des gens du
voyage.



Jean-Michel Szatny
Insertion par l'économie
des populations en
difficulté.

ORGANIGRAMME DES SERVICES



COMPETENCES DE LA CAD

Compétences obligatoires



Développement économique



**Aménagement des espaces
communautaires**



Equilibre social de l'habitat



Politiques de la ville

Compétences optionnelles



**Création, aménagement et entretien de la
voirie communautaire**



Environnement et cadre de vie



**Schéma d'aménagement et de gestion du
paysage et réalisation des opérations
d'intérêt commun s'y rapportant**



**Construction, aménagement, entretien et
gestion d'équipements culturels et sportifs
d'intérêt communautaire**

Compétences facultatives



Création et gestion des structures d'accueil des gens du voyage



Gestion administrative et financière des structures inhérentes aux services de secours et de lutte contre l'incendie



Réseaux de télécommunication et de vidéocommunication



Élimination et valorisation des déchets sous de soins à risques infectieux



Capture et garde d'animaux errants



Actions de développement rural



Requalification des abords de grandes infrastructures routières, fluviales et ferroviaires d'entrée dans la CAD



Assainissement



Création de réserves foncières hors zones d'activités



Archéologie préventive



Gestion de Gayant-expo et réalisation des travaux afférents



Actions de développement touristique d'intérêt commun

BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

L'Hôtel communautaire

1

L'Hôtel communautaire regroupe une grande partie des services de la CAD. Une extension a été réalisée en 2012 afin d'y intégrer le service assainissement.

Le centre technique communautaire n°1

2

Le centre technique communautaire n°1 (CTC1) est occupé par la Direction de l'archéologie préventive.

Le centre technique communautaire n°2

3

Le centre technique communautaire n°2 (CTC2) regroupe les services des déchets, de la propreté et des espaces naturels.

Gayant-expo

4

La salle de spectacle Gayant-expo Concerts est une régie publique à autonomie financière et personnalité morale de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

Le refuge pour animaux

5

Le refuge communautaire situé à Gœulzin recueille les animaux errants ou abandonnés.

6

Les bâtiments tertiaires

La Communauté d'agglomération du Douaisis est propriétaire de deux centres tertiaires mis à disposition des entrepreneurs :

- le bâtiment Arsenal à Douai (6A)
- le bâtiment Eureka dans le parc d'activités de Douai-Dorignies (6B)

7

Les hôtels d'entreprises

Trois hôtels d'entreprises sont également la propriété de la CAD :

- L'hôtel d'entreprises de Douai-Dorignies (7A)
- L'hôtel d'entreprises du Chevalement à Roost-Warendin (7B)
- L'hôtel d'entreprises de Bonnel à Lallaing (7C)

8

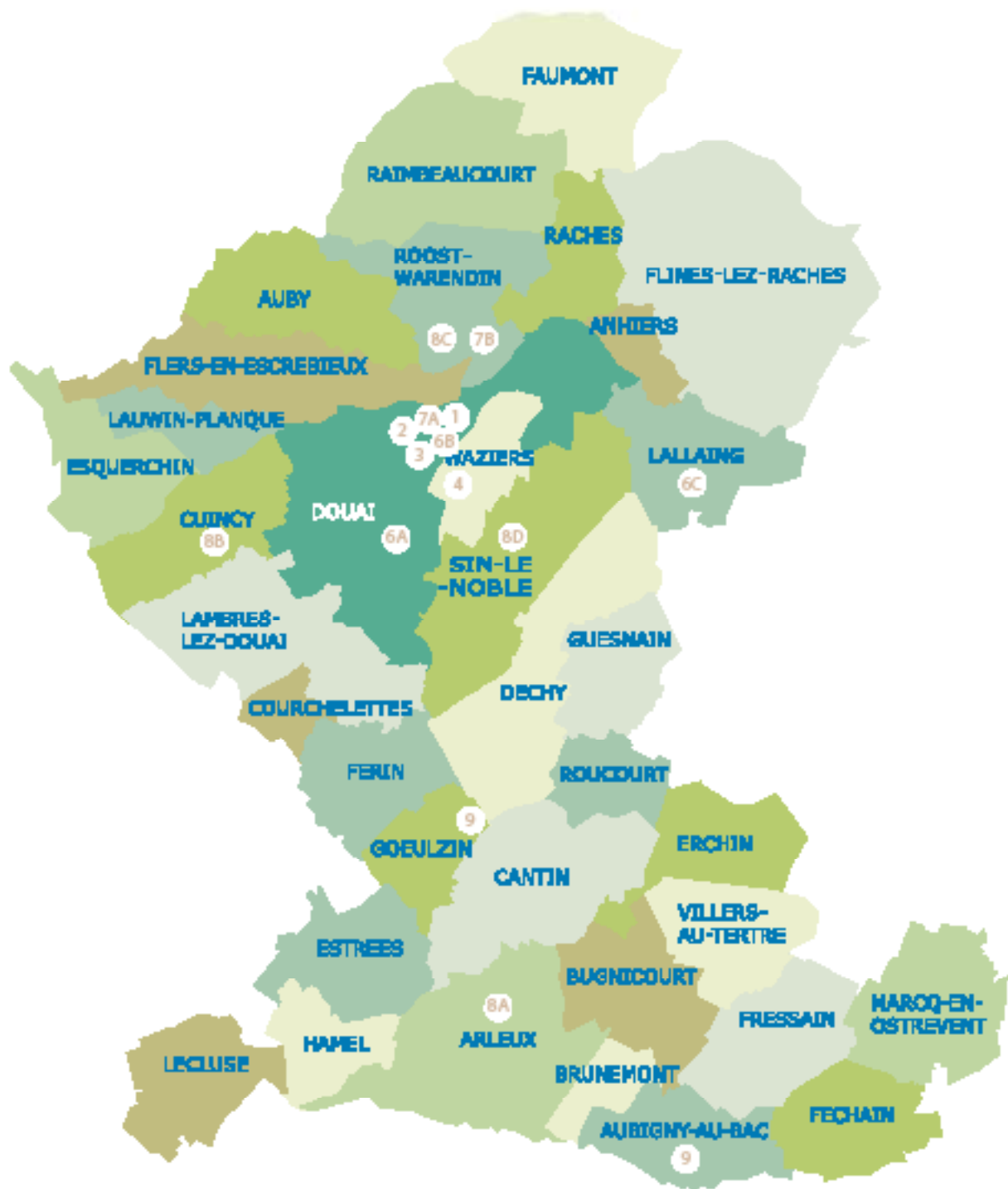
Les déchetteries communautaires

Les habitants et les entreprises du territoire peuvent déposer leurs déchets non ménagers dans l'une des quatre déchetteries communautaires situées à Arleux (8A), Culncy (8B), Roost-Warendin (8C) et Sin-le-Noble (8D).

9

La base de loisirs communautaire

La base de loisirs communautaire Loisiparc accueille les visiteurs de mai à septembre (voir page 21).







Développement territorial

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Quatorze ventes de terrain sur les parcs d'activités

En 2013, la vente de quatorze terrains (pour une superficie totale de 26 hectares) a rapporté à la CAD 2,9 millions d'euros. Ces terrains ont été vendus en moyenne 208 083 €. L'opération la plus importante a été réalisée sur le parc d'activités de Lauwin-Planque avec la vente de dix-sept hectares à l'entreprise logistique Goodman, pour un montant de 1,56 million d'euros. Un second lot de 75 000m² a été vendu à Goodman pour 854 000 euros. L'implantation de cette entreprise logistique dans le Douaisis a entraîné un investissement de 50 millions d'euros sur le territoire de la CAD. La deuxième opération majeure en termes d'investissement concerne la vente de l'ancien hôpital général de Douai à l'entreprise Financière Vauban pour 2,5 millions d'euros.

CHIFFRES CLES

2,9

millions d'euros issus de
la vente de parcelles

26

hectares de terrain vendus

22

très petites entreprises aidées

30

jeunes accompagnés dans la
création d'entreprise grâce à
l'action Entrepreneur de sa vie

Location de bureaux et d'ateliers

La Communauté d'agglomération du Douaisis dispose sur l'ensemble de son territoire de trois hôtels d'entreprises et de cinq bâtiments dédiés à la location. En moyenne sur l'année, 82,4 % des locaux (bureaux et ateliers) proposés à la location ont été occupés. Le chiffre d'affaire global s'élève de 1,95 million d'euros (soit une augmentation de 7,7 % du chiffre d'affaires par rapport à 2012).



Bilan du dispositif d'aide aux très petites entreprises (ATPE)

Depuis la mise en place de l'ATPE en 2007, 137 entreprises ont vu le jour sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Douaisis. Celles-ci ont reçu un total de 441 000 € d'aides et ont créé 200 emplois. L'année 2013 a été marquée par la création de vingt-deux très petites entreprises. Elles ont reçu une aide globale de 89 000 € et ont ainsi entraîné la création de 34 emplois dans le Douaisis. Chaque dossier a reçu en moyenne une aide de 4 040 €, calculée selon le montant de l'investissement et le nombre d'emplois créés. Il s'agissait en 2013 essentiellement d'entreprises des secteurs de l'artisanat et du commerce.



Accompagnement des entreprises en Zone franche urbaine (ZFU)



Les services de la CAD conseillent et accompagnent les créateurs d'entreprises qui souhaitent implanter leur activité en Zone franche urbaine. En 2013, les entreprises installées en ZFU ont déclaré l'embauche de 57 personnes en CDI dont 47 temps plein, neuf embauches en CDD de plus de douze mois. Les ZFU du territoire sont les suivantes : Bonnel (Lallaing), Chevalement (Roost-Warendin) et la Clochette (Douai).

Plan local de développement économique (PLDE)

L'objectif d'un Plan local de développement économique est de renforcer la convergence des politiques de développement économique, menées à l'échelon local. Le PLDE du territoire a été renouvelé en 2013 pour une période de trois ans en partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais et une vingtaine de partenaires de l'économie locale dont Douaisis Tourisme et l'Union des commerçants de Douai. Il s'articule autour de trois axes : soutien du tissu économique local et anticipation des mutations économiques, développement de l'intelligence économique et attractivité et développement local durable au profit des entreprises et habitants du territoire.

Action Entrepreneur de sa vie avec le réseau Etincelle

Cette action de sensibilisation à la création d'entreprise a permis à trente jeunes étant domiciliés dans les territoires CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) de la CAD de bénéficier d'un accompagnement vers l'entrepreneuriat. En partenariat avec les centres sociaux, le Pôle emploi et la Mission locale du Douaisis, la mise en place de cette action a consisté à repérer les structures d'insertion partenaires, à la définition des orientations du projet, au choix de l'opérateur (dans notre cas le réseau Etincelle), la recherche du parrain de l'action et la mise en place du plan d'action. Ce dispositif a donné la possibilité à des jeunes sortis du système scolaire ou peu qualifiés de bénéficier d'une formation de soixante heures au cours de laquelle ils imaginent et élaborent leurs projets d'entreprises issus de leurs passions.

Perspectives 2014

Renforcer la filière Ecorénov'.

Mise en avant du secteur de l'Economie sociale et solidaire dans le cadre du PLDE.

Poursuite des soutiens financiers aux porteurs de projets.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Analyses de reliquats azotés

En 2013, 70 agriculteurs ont participé à la campagne d'analyses de sols. Au total, 125 parcelles ont été analysées pour obtenir des valeurs agronomiques et 222 parcelles pour les reliquats d'azote. Le but de cette campagne est de permettre aux agriculteurs de limiter la quantité des apports en engrais sur les parcelles analysées. En ayant connaissance de la structure de leurs sols et des quantités de reliquats azotés présents, ils n'apportent que la quantité nécessaire d'engrais au bon développement de la culture à venir. En conséquence, les eaux de pluie drainent moins d'azotes et les cours d'eau et nappes phréatiques sont mieux préservés. La CAD possède en effet de nombreux captages d'eau potable qu'il est important de préserver pour la santé de tous. Par ailleurs, en réduisant les quantités de produits chimiques répandues dans les champs, les agriculteurs s'exposent moins aux risques de contamination accidentelle.

Plantation de haies bocagères

Dans le cadre de la politique départementale en faveur des haies bocagères, la CAD a contribué à la plantation de 5 400 mètres de haies bocagères sur douze sites de son territoire. Composées exclusivement d'essences locales, les haies bocagères participent à la lutte contre l'érosion des sols et les inondations. Elles sont plantées en bordure de parcelles agricoles, en partenariat avec les agriculteurs ou sur des parcelles communales en lien avec les communes. Ces haies offrent un lieu de passage et de vie pour la faune et la flore. Elles ont également un impact positif sur les exploitations agricoles : limitation du ruissellement des eaux de pluie, effet brise-vent, réservoir d'oiseaux et d'insectes utiles et production de bois de chauffage.

CHIFFRES CLES

19

producteurs locaux au marché

5 400

mètres de haies bocagères
plantées

125

parcelles agricoles analysées





Circuits courts : 3ème édition du marché des producteurs locaux

Le marché des producteurs organisé à Dechy a réuni 19 producteurs locaux proposant une gamme diversifiée de produits (fruits, légumes, produits carnés et laitiers, miel, bières), une association locale, une friterie, deux brasseurs ainsi que huit associations partenaires autour du thème de l'agriculture de proximité et des circuits courts. L'objectif premier du marché communautaire est de recréer du lien entre producteurs locaux et consommateurs.



Restauration collective, vers davantage de produits locaux et biologiques

La CAD souhaite augmenter la part des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique dans les restaurants collectifs (cantines scolaires, hôpital...) du territoire. Pour ce faire, un partenariat avec l'association A PRO BIO a été mené depuis 2012. Celle-ci a réalisé un diagnostic territorial permettant d'établir les besoins en matière de produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique et d'évaluer l'offre de produits disponibles sur le territoire. Cet état des lieux a permis en 2013 de débiter l'accompagnement et la formation des publics de l'offre et de la demande (producteurs agricoles, chefs de cuisines centrales, gestionnaires, etc.). Ce programme d'actions qui se déroule sur trois ans pourrait permettre de fournir jusqu'à 9 000 repas bio chaque jour dans le Douaisis (sur un total de 17 000 repas servis quotidiennement en restauration collective). Une dizaine de producteurs locaux se sont déjà déclarés intéressés par le projet.

Perspectives 2014

Analyse de sols : segmenter le territoire en fonction de la vulnérabilité des ressources en eau.

Mise en place d'un jeu-concours « Le Rallye des produits locaux ».

Nouvelle édition du guide des producteurs locaux.

CADRE DE VIE

Rendez-vous Nature : 5ème édition

Avec ses rendez-vous nature, la Communauté d'agglomération du Douaisis propose aux habitants de découvrir les pôles nature du Douaisis (le vivier de Sin-le-Noble, le terroir de Germinies sud à Lallaing, le bois de Lécluse...). Durant la saison 2013, dix sorties nature ont été organisées. Ainsi parmi les participants, 61 classes ont pu bénéficier d'une sortie nature animée par le Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE). Sept d'entre elles ont assisté à une animation nature organisée sur le site de Loisi-parc à Aubigny-au-Bac. Chaque année, différents thèmes environnementaux sont abordés tels que la biodiversité des marais, la découverte des insectes ou encore les plantes comestibles.



CHIFFRES CLES

4 140

arbres et arbustes plantés dans le cadre de « Plantons le décor »

10

Rendez-vous Nature

63,3

km de chemins de randonnées dotés d'un nouveau revêtement

Opération Plantons le Décor

Pour la 5ème année consécutive, la CAD a participé à l'opération Plantons le Décor. Soixante-dix clients ont bénéficié de semences de prairie fleurie, d'arbustes et d'arbres d'essences locales ainsi que des arbres fruitiers de variétés régionales, adaptées au climat local. Une centaine d'espèces différentes a été proposée au public. Ainsi en 2013, 4 140 arbres et arbustes et 150 arbres fruitiers ont rejoint les jardins et espaces verts du territoire. Au-delà de l'intérêt financier de bénéficier de commandes groupées, participer à l'opération Plantons le décor est un acte éco-citoyen qui participe au reboisement de la région.



Préservation des pôles de nature

Une étude sur la qualité de l'eau du lac de Cantin a été menée avec l'aide du club de plongée du Douai. Elle aboutira à un programme d'aménagement visant à améliorer la biodiversité aquatique du site. Par ailleurs, le CSD a entrepris des travaux d'aménagement des bords Ouest et Nord de l'étang d'Halloy-sur-Pes. Celui-ci est un remarquable écosystème de préservation de la biodiversité aquatique locale.



Aménagement des bords ouest et nord de l'étang

Le CSD poursuit l'aménagement des bords ouest et nord de l'étang d'Halloy-sur-Pes. Ces travaux ont débuté en 2011 et ont pour objectif principal de restaurer l'écosystème local. Ils consistent à créer une zone de bords de l'étang en plantant des végétaux aquatiques et à améliorer la qualité de l'eau. Les travaux d'aménagement de ces bords ont été achevés en fin et le lac est à nouveau accessible au public depuis 2013.

Loisirs

Le CSD poursuit ses travaux de restauration de la zone d'Halloy-sur-Pes et notamment des bords ouest et nord. Ces travaux ont pour objectif de créer une zone de bords de l'étang en plantant des végétaux aquatiques et à améliorer la qualité de l'eau. Les travaux d'aménagement de ces bords ont été achevés en fin et le lac est à nouveau accessible au public depuis 2013.

Le CSD poursuit ses travaux de restauration de la zone d'Halloy-sur-Pes et notamment des bords ouest et nord. Ces travaux ont pour objectif de créer une zone de bords de l'étang en plantant des végétaux aquatiques et à améliorer la qualité de l'eau. Les travaux d'aménagement de ces bords ont été achevés en fin et le lac est à nouveau accessible au public depuis 2013.

Perspectives 2014

Poursuite des travaux d'aménagement des bords de randonnée Nord et Ouest.

Poursuite l'étude de la qualité de l'eau du lac de Cantin.





Cohésion sociale

HABITAT ET COHESION SOCIALE

Poursuite du soutien au logement social

La CAD poursuit son accompagnement financier en faveur des opérations d'habitat social. En 2013, 309 logements sociaux ont été programmés. Cela comprend 94 logements en prêt locatif aidé d'intégration (PLAI), 204 logements en prêt locatif à usage social (PLUS) et 11 logements en prêt locatif social. Il faut également ajouter à ces chiffres 36 logements en accession sociale. Les bâtiments sont construits par quatre bailleurs différents : Maisons et Cités, ICF Habitat, SRCJ et Norevie. Entre 2006 et 2013, 2 553 logements ont été financés dont 1 114 livrés et 585 en cours de construction.



CHIFFRES CLES

309

logements financés
par la CAD en 2013

86

propriétaires aidés financièrement
pour améliorer leur logement
dégradé ou insalubre

165 772

euros investis en actions
de cohésion sociale

326 986

euros d'actions CUCS

Aides à la réhabilitation de logements dégradés

En 2013, 86 propriétaires ont fait l'objet d'une demande de subvention favorable dans le cadre de l'aide à la réhabilitation au logement dégradé. Soixante-six étaient propriétaires occupants et vingt propriétaires bailleurs. La CAD a également soutenu financièrement les travaux de 61 logements Sogimorpa. Le montant total des aides s'élève à 165 771 €. En moyenne, le gain énergétique constaté après travaux s'élève à 36 % dans le cadre des demandes de subventions. Ce soutien financier de la CAD auprès des propriétaires occupants vient en complément des subventions apportées par l'ANAH (Agence Nationale de l'Aide à l'Habitat). L'objectif est de lutter contre la précarité énergétique et l'insalubrité des habitations. L'ANAH a accordé une enveloppe de 1,8 million d'euros pour le territoire de la CAD.



Actions de cohésion sociale

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), la CAD a contribué au cofinancement de dix-sept actions intercommunautaires et de treize actions communautaires. La participation financière de la CAD s'élève à 326 986 €. L'appel à projets du CISP (Conseil intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance) de la CAD a été lancé en septembre 2013 pour un financement de sept actions sur l'année 2014. La CAD participe à hauteur de 78 966 € pour ces actions qui concernent notamment la lutte contre les conduites addictives, l'insertion professionnelle et l'aide aux victimes de violences familiales.

Par ailleurs, la CAD participe financièrement au dispositif régional FITA (Fonds d'initiatives des territoires et de leurs acteurs) qui a pour objectif de favoriser l'émergence de projets soit de gestion urbaine de proximité soit de participation et qualification des habitants. A ce titre, la CAD a cofinancé trois actions en 2013 pour un montant de 31 912 €.



Perspectives 2014

Mise en œuvre des contrats de ville nouvelle génération.

Poursuite des interventions auprès de populations défavorisées dans le cadre des CUCS





Aménagement du territoire

DEVELOPPEMENT DURABLE

Cartographie du bruit

Des cartes du bruit sur dix-sept communes du territoire ont été réalisées en 2013. L'objectif était de réaliser une évaluation de l'exposition au bruit sur les axes Douai/Valenciennes/Lens.

Ces cartes permettront de mettre ensuite en place des solutions pour limiter les nuisances sonores qui peuvent toucher certaines zones du territoire. Dans ce contexte, un Plan de Prévention de lutte contre le Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été initié.



Certifications ISO

Depuis 2002, la CAD s'est engagée dans des démarches de certifications ISO 9001 et ISO 14001. A travers ces certifications, la volonté de la CAD est de s'inscrire dans une démarche de développement durable, favorisant le développement économique et la création d'emplois, tout en limitant les nuisances et impacts sur l'environnement et les populations riveraines. Les compétences concernées par des actions de politique qualité et environnementale sont les suivantes : l'entretien des réseaux hydrographiques de surfaces, entretien des espaces naturels communautaires, la maîtrise d'ouvrage des voiries communautaires, la maîtrise d'ouvrage du service public de collecte, du transport et épuration des eaux usées et pluviales, les activités administratives des services assainissement et voiries, l'accueil et accompagnement des entreprises sur les parcs d'activités et enfin la gestion et le suivi des performances environnement des parcs d'activités. En effet, sept parcs d'activités de la CAD bénéficient de la certification ISO 14001.



Renégociation des contrats de délégation de service public

Dans le cadre de sa politique de développement durable et de promotion des énergies renouvelables, la CAD a lancé il y a plusieurs années une réflexion sur la capacité technique du territoire à accueillir un grand projet éolien. En 2013, le travail autour du projet d'implantation d'un parc de 12 MGW sur la commune de Lauwin-Planque.



Perspectives 2014

Création d'une direction Développement durable et certifications.

Participation aux 6èmes Assises nationales des risques technologiques (ANRT).

Réalisation d'un bilan des gaz à effets de serre.

Eclairage, vers une diminution de la consommation

En 2013, 110 mâts d'éclairage public ont été installés sur le parc d'activités de Douai-Dorignies, avec des candélabres dotés de LED. Cette nouvelle installation, peu énergivore, a permis de diminuer de 63 % la consommation d'électricité. Par ailleurs, l'hôtel d'entreprises du parc d'activités du Chevalement a lui aussi été doté d'ampoules LED.

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

Entretien et préservation des ressources en eau potable

Le service Entretien des espaces naturels assure l'entretien des cours d'eau du territoire par l'usage de méthodes douces. 145 km de cours d'eau sont entretenus chaque année par l'équipe Réseau hydrographique. En 2013, les berges ont été fauchées sur 114 km et renforcées sur 155 mètres. Parallèlement, plus de 150 plantes héliophytes (c'est-à-dire enracinées sous l'eau mais avec des feuilles aériennes) ont été plantées.



CHIFFRES CLES

145

km de cours d'eau

150

km de boucles de randonnée entretenues

17

parcs d'activités avec les espaces verts entretenus par la CAD

Missions variées

Afin que les promeneurs puissent se balader dans les meilleures conditions possibles, l'équipe des espaces naturels entretient l'ensemble des chemins de randonnées et boucles communautaires (150 km au total). Cela comprend le fauchage des bords de chemins, la taille des haies et l'arrachage de plantes invasives telles que la Renouée du Japon. Le service intervient également sur 17 parcs d'activités, la base de loisirs Loisiparc et les terrains communautaires pour différentes tâches : plantation d'arbres (32) et arbustes (2 877), fauchage de 47 hectares de parcelles, tonte de 196 hectares de pelouse, taille de haies (300 mètres) et ramassage de déchets (2 768 sacs de 100 litres ont été recueillis en 2013).



Entretien du patrimoine arboré

Sur l'ensemble des sites de la CAD, le service élagage a réalisé l'abattage de 126 arbres, l'élagage de 207 sujets, une coupe à blanc de 900 m² de terrain et la taille en têtard de 171 sujets.



Perspectives 2014

Signature de la charte d'entretien des espaces publics avec l'Agence de l'eau.

Recrutement de dix agents en contrat d'avenir.

VOIRIES ET BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

Travaux de voirie à Waziers

Divers travaux ont été menés en 2013 pour réaliser un giratoire sur la route départementale 917 à Waziers. Ils ont porté sur l'aménagement de voiries, de trottoirs, de pistes cyclables, les réseaux d'assainissements et réseaux divers ainsi que la réalisation du giratoire, la signalisation et les espaces verts. Le montant de ces travaux est de 668 000 €.



Aménagement des voiries de l'éco-quartier du Raquet

L'aménagement de l'écoquartier du Raquet a débuté en 2012 et s'est poursuivi en 2013 par des travaux de voirie, d'assainissement, d'espaces verts et mobiliers urbains, de réseaux divers et d'éclairage public. L'ensemble de ces travaux s'élève à près de 5 millions d'euros. Ils correspondent à l'aménagement de la première phase de l'écoquartier avec notamment la création d'une voie nord-sud en parallèle de la rue Paul-Foucault de Sin-le-Noble, le raccordement de l'opération sur un giratoire ainsi que des travaux de voirie et réseaux divers.



CHIFFRES CLÉS

5

millions d'euros de travaux
de voiries à l'écoquartier
du Raquet

668 000

euros pour la réalisation
d'un giratoire à Waziers

1,44

millions d'euros de travaux
de requalification des berges
de l'étang d'Aubigny-au-Bac.



Divers travaux au sein des hôtels d'entreprises de la CAD

Un des ateliers de l'hôtel d'entreprises de Douai-Dorignies a été aménagé (fournitures et pose de plateformes préfabriquées pour les bureaux) en salles de classe et bureaux pour le service formation de la CAD. Les portes ont été mises en conformité pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. A l'hôtel d'entreprises de Roost-Warendin, des bornes anti-stationnement ont été posées.

Perspectives 2014

Poursuite des travaux d'aménagement de l'écoquartier du Raquet.

Aménagement du giratoire de Gayant-expo.

Construction d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au bâtiment Arsenal.

Aménagement d'un centre culturel des Contes et légendes.

Valorisation des berges de l'étang d'Aubigny-au-Bac

Les travaux de requalification des berges ouest et sud de l'étang ainsi que la réfection de la route départementale 247 entre la Sensée et la commune de Brunémont ont débuté en 2012 et se sont poursuivis en 2013. Le coût de ces travaux étalés sur une durée de 30 mois s'élève à 1,44 M €.



ASSAINISSEMENT

Traitement des eaux usées

En 2013, 34 opérations de travaux ont été menées ou ont débuté sur le territoire. Vingt-six d'entre elles ont relevé d'une maîtrise d'œuvre CAD et plus de 5,5 millions d'euros ont été consacrés aux travaux sur les réseaux. Le volume des eaux usées reçues en 2013 s'élève à 11,8 millions de m³ (soit une diminution de 15% par rapport à l'année précédente) pour un rendement épuratoire de 93%. En termes de suivi qualitatif, le taux de toxicité dans les boues produites est de 2 972 ppm pour les boues issues des unités de traitement d'Arleux et de Douai et de 2 622 ppm pour l'unité de traitement de Sin-le-Noble. Il est inférieur à l'indice national (3 550 ppm), ce qui est le résultat d'une politique préventive efficace qui se traduit par la surveillance des eaux collectées en amont tant au niveau des eaux industrielles que domestiques.

CHIFFRES CLES

723,5
km de réseau

7
unités de traitement d'une
capacité d'épuration de
213 150 équivalent-habitants

11,8
millions de m³ d'eaux
usées traitées

41 645
abonnés



Renégociation des contrats de délégation de service public

En 2013, la CAD a remis en concurrence les contrats de collecte, transport et épuration des eaux usées. La société Eaux du Nord a succédé à Veolia pour la réalisation de ces missions. Cette mise en concurrence a entraîné des économies importantes. A tarif constant, un gain de 900 000 euros par an a été réalisé permettant ainsi de réinvestir davantage dans les réseaux publics, pour un meilleur service aux usagers.



Principaux travaux sur les réseaux

En 2013, la CAD a lancé une grande opération de raccordement au réseau public de collecte. Quatre-cents habitations légères de loisirs (HLL) ont fait l'objet de travaux de raccordement au réseau. Par ailleurs, la CAD poursuit son action pour augmenter le rendement des réseaux en déraccordant les eaux pluviales pour les infiltrer. Les communes concernées en 2013 étaient Féchain (rue du Stade et rue Hosselet), Lécluse (rue des Acacias) et Erchin (rues des Peupliers et Acacias).



Perspectives 2014

Poursuite de la politique de déraccordement des eaux pluviales de voirie.

Réhabilitation des réseaux de collecte en secteur captant sur la commune d'Esquerchin.

DECHETS

Nouveau schéma de collecte sur la ville de Douai

Au premier janvier 2013, les conditions de collecte des déchets ont évolué à Douai, ville-centre de la Communauté d'agglomération du Douaisis. Le principal changement concerne les horaires de ramassage des déchets en sacs et des déchets verts qui se déroulent désormais le soir. L'objectif est de libérer des rues les camions de ramassage le matin, qui peuvent créer des ralentissements à l'heure où les automobilistes se déplacent en masse. Ce ramassage nocturne (entre 20h et 23h) sécurise également le travail des ripeurs puisque le trafic automobile est moindre. La collecte du verre continue quant à elle d'être réalisée le matin pour des raisons de propreté urbaine et de sécurité.

Ouverture de la plateforme d'entreposage des déchets verts au CTC1

Le centre technique communautaire n°1 de la Communauté d'agglomération du Douaisis a mis en place des bennes pour recueillir les déchets verts des usagers le samedi toute la journée ainsi que le dimanche matin et les matinées des jours fériés. Ce point de collecte temporaire ouvert de mars à novembre a recueilli 909 tonnes de déchets. L'objectif est de désengorger les quatre déchetteries du territoire les jours de grande affluence et d'offrir un point de collecte supplémentaire, notamment aux habitants qui résident au nord du territoire.

CHIFFRES CLES

102 226

tonnes de déchets collectés

662

kg de déchets par habitants

1 160

foyers ont adhéré pour la première fois à la collecte des déchets verts

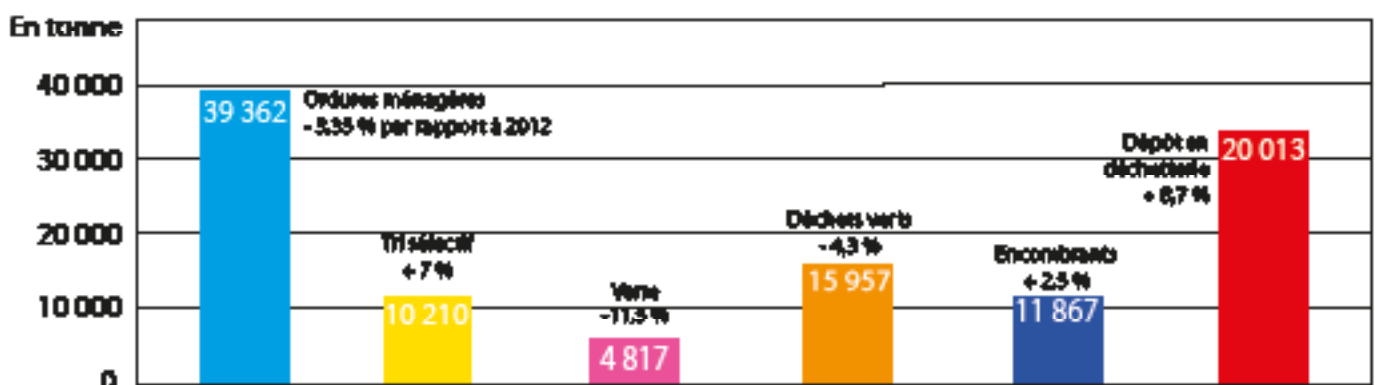




Ouverture exceptionnelles des déchetteries

Désormais les quatre déchetteries que compte le territoire sont ouvertes les matinées des jours fériés à l'exception des 1^{er} janvier et 25 décembre.

Diminution des tonnages d'ordures ménagères et hausse des dépôts en déchetteries



Perspectives 2014

Mise à disposition de lombricomposteurs pour les habitats collectifs.

Mise aux normes des déchetteries avec la pose de murets antichute.

Mise en œuvre d'une grille tarifaire dégressive pour la facturation de la redevance spéciale.


Le total des tonnages s'élève à 102 226 tonnes pour l'année 2013, soit une diminution de 1,5% par rapport à l'année précédente. Cela correspond à une moyenne de 662 kg de déchets par habitant sur le territoire de la CAD.



COMMUNALITÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS

Agir ensemble pour
un territoire





Ressources

AFFAIRES JURIDIQUES

Bilan des cessions

En 2013, quatorze entreprises et un particulier ont acheté des parcelles sur les parcs d'activités de la CAD. A Lauwin-Planque, l'entreprise logistique Goodman a acquis deux parcelles d'une surface globale de 170 hectares pour 2,3 millions d'euros. Des cessions ont également été réalisées aux parcs d'activités du Luc, de la Haute Rive, des Prés Loribes, de la Tuilerie, des Arbousiers, de l'Ermitage, de Douai-Dorignies et du Chevalement.

Sur l'Ecoquartier du Raquet, un particulier a acheté une parcelle de 267 m² pour près de 30 000 euros.

Acquisitions de biens

Parmi les acquisitions marquantes de l'année 2013, on retrouve l'acquisition d'une réserve foncière de 67 hectares au sein de la zone d'aménagement concerté Renault de Lambres-lez-Douai pour un montant de 3,9 millions d'euros. Ont également été réalisées diverses acquisitions à l'Ecoquartier du Raquet, en grande partie sur le territoire de la commune de Sin-le-Noble. Dans le cadre d'un projet d'extension de la déchetterie communautaire d'Arleux, la CAD a acquis un terrain de 2 540 mètres carrés pour 53 000 euros.

CHIFFRES CLES

194

marchés conclus

19

bureaux communautaires
(286 délibérations)

9

conseils communautaires
(211 délibérations)





Marchés publics

195 marchés ont été réalisés durant l'année. D'importants contrats ont été enregistrés en fin d'année 2013 en prévision de la fusion entre la CAD et plusieurs syndicats intercommunaux au 1^{er} janvier 2014. Par ailleurs, les élections municipales ont entraîné la mise en place de nouvelles instances décisionnelles au cours du premier trimestre 2014 et donc un gel des attributions de marchés durant cette période. Les contrats majeurs concernent le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter mieux » et la mission d'Ordonnement, de pilotage et de coordination (OPC) pour les travaux de construction du centre aquatique.



Perspectives 2014

Intégration des anciens syndicats communaux fusionnés au 1er janvier avec la CAD.

Mise en œuvre des nouvelles modalités électorales des conseillers communautaires.

Vente de l'ancien hospice de Douai.

Dématérialisation complète des actes transmis en sous-préfecture de Douai du contrôle au titre de contrôle de légalité.

CONTROLE DE GESTION

Poursuite des actions d'optimisation des bases fiscales de CFE

Le montant des rôles supplémentaires des cotisations foncières des entreprises (CFE) perçu au titre de l'exercice 2013 s'est élevé à 1,02 million d'euros (contre 207 037 euros en 2012).



CHIFFRES CLES

1,2

millions d'euros supplémentaires perçus grâce à la poursuite des actions d'optimisation des bases fiscales de CFE

Audit sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)

L'objectif de ces audits est de détecter les anomalies et d'améliorer le rendement de ces taxes.



Réunion de la deuxième Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Le rôle de la CIID est notamment d'émettre un avis sur les nouvelles évaluations foncières proposées par l'administration fiscale.

De plus, elle contribue à l'harmonisation des tarifs des locaux de référence, veille à l'équité fiscale entre contribuables du territoire et participe à l'optimisation des bases de la fiscalité locale.



Perspectives 2014

Réalisation d'audits (optimisation des charges sociales patronales, taxe pluviale, recettes des budgets annexes...).

Réalisation de benchmarking.

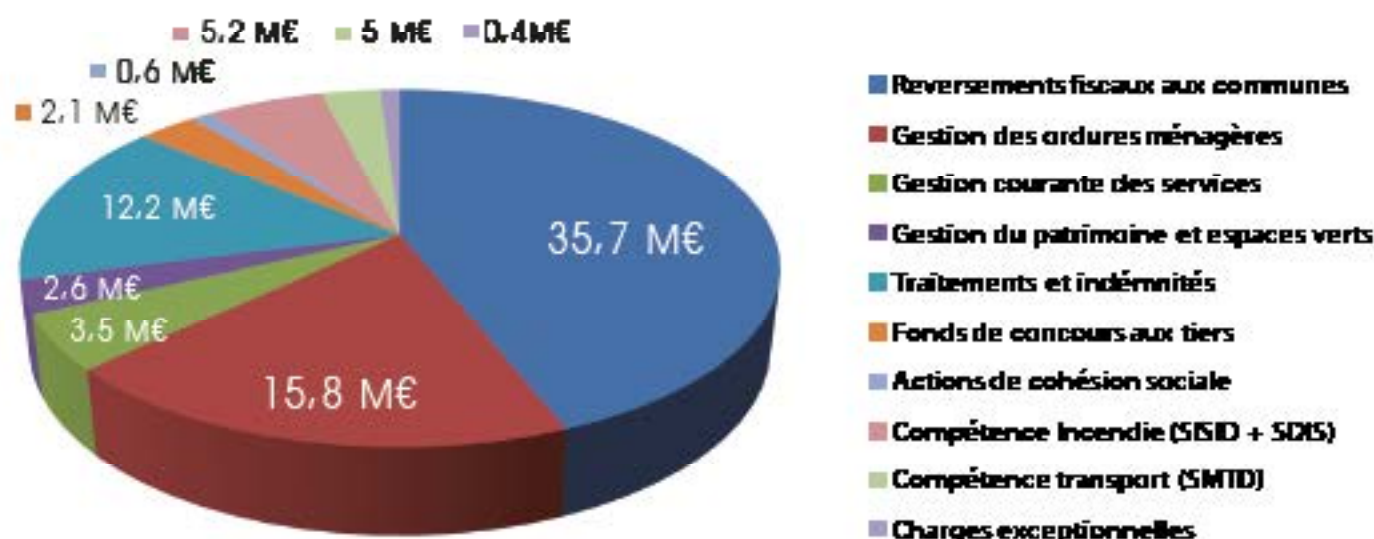
Amélioration continue des outils d'analyses (logiciels de prospectives utilisés pour la mise en place du plan de gestion et du PPI).

Mise en place de tableaux de suivi.

FINANCES

Dépenses de fonctionnement : 83 M€

En 2013, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 83,1 millions d'euros, soit une augmentation de 3,7 % par rapport à l'année 2012. Quarante-deux pour cent de ces dépenses (soit 35,7 millions) ont concerné les versements de fiscalité aux 35 communes membres de la Communauté d'agglomération du Douaisis. La gestion de la collecte des ordures ménagères représente le second poste en dépenses avec 15,8 millions d'euros.



CHIFFRES CLES

83

millions d'euros de dépenses de fonctionnement

111

millions d'euros de recettes de fonctionnement

65

millions d'euros investis

Budget de l'investissement : 65 M€

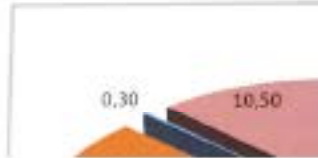
En 2013, la CAD disposait de 65 millions d'euros pour mener ses investissements. Le premier poste de dépense concernait le développement économique avec un montant de 14,8 millions d'euros, soit 22,7% du total des dépenses d'investissement. L'assainissement arrive en deuxième position avec 9,7 millions d'euros de dépenses (14,9% du total). Viennent ensuite l'archéologie avec 8,5 millions d'euros, l'habitat avec 8,3 millions d'euros et la trame verte avec 4,5 millions d'euros.



Compte

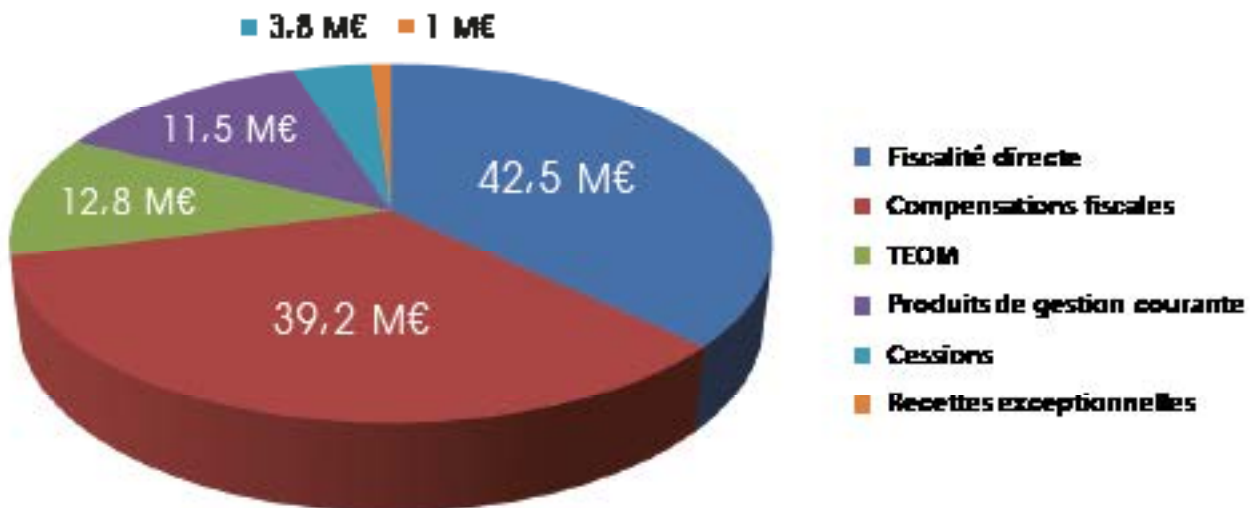
Les dépenses de

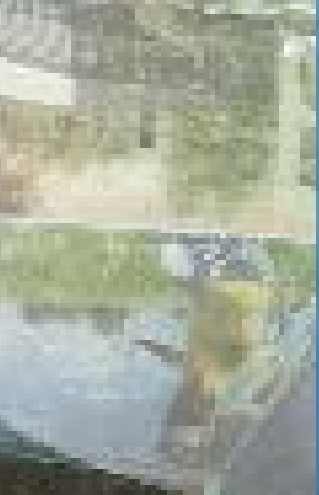
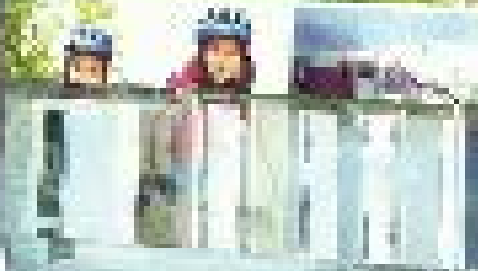
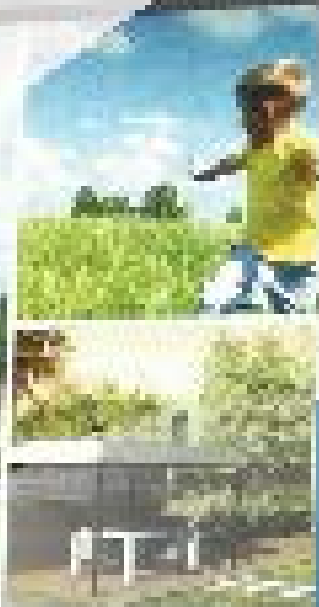
Les dépenses de fonctionnement des communes-membres pour propreté, ordures ménagères pour 15 millions d'euros, concerne les fonds de concours, les prestations de services.



Recettes de fonctionnement : 111 M€

Les recettes de fonctionnement s'élevaient à 110,8 millions d'euros. Ce chiffre reste stable par rapport à 2012. Les recettes sont essentiellement liées à la fiscalité directe locale (taxe foncière, bâti, non bâti...) qui représente 38% (soit 42,5 millions d'euros) des recettes totales de fonctionnement et aux compensations fiscales versées par l'Etat aux collectivités locales pour 35% (soit 39,2 millions d'euros). Une grande partie de ces fiscalités est reversée aux communes membres à travers la solidarité intercommunale. En 2013, 35,6 millions d'euros ont été redistribués, représentant une part de 42% de la fiscalité directe et des compensations fiscales reçues par la CAD.







Services généraux

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Ouverture du SIG vers l'extérieur

Un partenariat avec les sociétés Navteq et TomTom a été signé pour mettre à jour les données sur les GPS grand public. De plus, pour répondre aux exigences réglementaires, les réseaux exploités par la CAD ont été intégrés dans la plateforme resseau-et-canalisation.ineris.fr. Afin de mieux répondre à l'exploitation croissante du système, le serveur de cartographie a été installé sur un nouveau serveur virtuel avec de meilleures performances. L'installation du service TIC dans de nouveaux locaux au sein de l'extension communautaire a facilité la communication avec l'ensemble du personnel.



Développement et évolution des applications métiers

Le besoin de réactivité des services de la CAD entraîne l'utilisation de plus en plus optimale du SIG de la CAD.

Pour faciliter l'analyse des informations mises à leur disposition, plusieurs services de la CAD (Habitat, Cohésion sociale, Espaces verts, Assainissement) ont bénéficié d'une nouvelle application de bureautique SIG. Les agents ont été accompagnés dans son utilisation. D'autres services ont également bénéficié de l'évolution de leurs applications métiers développées en interne. Ainsi, l'application de la direction de l'Archéologie préventive a évolué pour s'adapter aux spécificités des fouilles sur le terrain. Le gestionnaire de documentation s'est enrichi de nouveaux thèmes et les nouveaux utilisateurs ont été formés à son utilisation, par exemple au sein du service des marchés publics. Par ailleurs, le Point Info Déchets a été doté d'une nouvelle application développée en interne pour gérer les appels téléphoniques concernant la collecte des déchets verts.

Par ailleurs, l'ensemble des services de la CAD a profité de l'assistance du service TIC dans l'utilisation du SIG, dans la création de cartes spécifiques et dans l'analyse des données stratégiques du territoire.

CHIFFRES CLES

18

applications-métiers

6 000

connexions au serveur de
cartographie



Arrivée de la fibre optique sur le territoire

Dans le cadre du déploiement du Très haut débit, l'année 2013 a été marquée par l'arrivée du FTTH (Fiber To The Home, c'est-à-dire la fibre optique à domicile) sur certaines zones du territoire de la CAD. En effet, dix-huit points de mutualisation ont été créés à Douai. Ils pourront fournir l'équivalent de 6 000 lignes fibre. Les premiers clients pourront être raccordés début 2015. Le déploiement de la fibre optique va se poursuivre avec un programme de dix points de mutualisation en 2014 et s'étalera progressivement sur l'ensemble du territoire de la CAD.



Perspectives 2014

Déploiement de dix points de mutualisation complémentaires à Douai.

Finalisation de la gestion locative. Déploiement de l'application de gestion des subventions entrantes.

Préparation du système d'informations pour la dématérialisation de masse des factures et du circuit courriers avec la mise en place d'un parapheur électronique.

Projet d'amélioration des procédures du service Développement économique

En 2013, un projet d'amélioration des procédures a été mené avec la direction du Développement économique afin de doter cette dernière d'un système de gestion locative en phase avec l'outil de gestion financière. Ainsi, la gestion locative permettra dès 2014 de simplifier et d'harmoniser la gestion des baux en automatisant la gestion des recettes. La mise en place de l'émission de rôles a permis de réduire de 50% l'émission de titres individuels (1 700 titres en 2012 contre 950 titres en 2013 sur le budget Développement économique).

GRANDS PROJETS

Livraison de nombreux logements au Raquet

De nouveaux habitants ont investi l'Ecoquartier du Raquet et pris possession de leurs logements. Plusieurs programmes ont en effet été inaugurés, à commencer par deux opérations du bailleur social Morevie qui comportent au total 32 logements sur Douai et Sin-le-Noble. Les constructions sinoises entrent dans le cadre du projet de rénovation urbaine (ANRU) du quartier des Epis. Par ailleurs, le programme de la Foncière Chênelet avec son ensemble de 749 m² de plancher a été inauguré. Il est composé de six appartements et trois maisons de ville. Relevant de l'économie sociale et solidaire, le bailleur social a travaillé avec des entreprises d'insertion de la région pour la construction de ces bâtiments.

Lancement des travaux de la seconde phase d'aménagement

Après la Maison de l'Ecoquartier, les jardins familiaux et l'aménagement d'une dizaine d'hectares au Raquet, la Communauté d'agglomération du Douaisis finance une seconde phase de travaux à hauteur de treize millions d'euros, sur trois années. Cette nouvelle phase d'aménagement couvre près de 35 hectares du Raquet. Le principal poste de dépense concerne les travaux de voirie et d'assainissement (7 M€). Cette nouvelle phase d'aménagement comprend également les espaces verts (2 M€) et l'éclairage public (1,5M €). L'ensemble de ces travaux sera achevé à l'horizon 2016.

CHIFFRES CLES

70

familles résident au Raquet

90

hectares dont la CAD
est propriétaire

68

logements en construction





Début des travaux du groupe scolaire

Les travaux d'un nouvel établissement scolaire de dix-huit classes (dix classes élémentaires et huit classes maternelles) au Raquet ont débuté en 2013. Ce groupe scolaire viendra remplacer deux écoles du quartier des Epis et accueillera les élèves résidant au Raquet. Au total, près de 550 élèves pourront investir les salles de classes du groupe scolaire, réparties en deux espaces distincts. Le bâtiment, couvert de briques, sera livré en janvier 2015. Le coût de l'opération s'élève à 10,5 millions d'euros répartis de la façon suivante : Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais 5,8 millions d'euros (54,5%), la commune de Sin-le-Noble 4,1 millions d'euros (38,7%), l'Etat 465 000 euros (4,3%), le Conseil général du Nord 210 000 euros (2%) et la Caisse d'allocations familiales du Nord 50 000 euros (0,5%).

Ouverture de la blanchisserie et de la cuisine centrale de l'APEI

Première entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS) à s'être installée à l'EcoParK du Raquet, l'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) de l'APEI Les Papillons Blancs a ouvert en fin d'année sa blanchisserie et sa cuisine centrale. Implanté sur 24 000 m² de terrain, l'établissement procure dans un premier temps de l'activité à quatre-vingts travailleurs handicapés. Il devrait atteindre à terme les quelque cinq cents emplois. Cette nouvelle blanchisserie permet de passer d'une capacité de traitement quotidienne d'une tonne à 2,5 tonnes. De son côté, la cuisine centrale d'une capacité de 2 400 repas par jour livrera les dix-sept établissements de l'APEI de Douai.

Perspectives 2014

Livraison de l'ITEP.

Lancement des constructions de Partenord Habitat.

Début des travaux du centre aquatique.

Lancement des travaux d'aménagement des parcs.

Extension du réseau de chaleur

En 2013, des travaux sur la chaufferie des Epis et du Raquet ont été menés pour pouvoir également alimenter la chaufferie en bois et biomasse. Une fois les travaux achevés, la nouvelle chaufferie du Raquet alimentera à la fois l'écoquartier et le secteur des Epis à Sin-le-Noble. L'objectif est de desservir à terme tous les équipements publics (établissements scolaires, centre aquatique...) et les logements collectifs du Raquet grâce à l'installation de quatre chaudières (deux bois et deux gaz). Les chaudières à bois couvriront 63% des besoins énergétiques de la chaufferie dès 2014.

GRANDS TRAVAUX

Construction de la Maison de l'Ecoquartier

Les travaux de construction de la Maison de l'Eco-quartier, débutés en septembre 2012, se sont poursuivis en 2013. Ce bâtiment sera une véritable vitrine du Raquet par son architecture contemporaine.

Sa démarche d'éco-construction avec des matériaux durables ainsi que son orientation plein sud permettront à la maison de l'Ecoquartier de consommer deux fois moins d'énergie que ce qu'exige la réglementation thermique (RT 2012). Pour parvenir à cet objectif, trente-quatre mètres carrés de panneaux solaires photovoltaïques assureront une production estimée à 2400 kWh par an.

Cet équipement permettra de découvrir l'Ecoquartier et les différentes techniques de construction mais aussi de rencontrer promoteurs et acteurs immobiliers. La Maison sera également un lieu de sensibilisation pédagogique autour de l'éco-citoyenneté. Un espace dédié aux débats et une salle de vidéo-projection sont également prévus. Depuis sa plateforme supérieure, les visiteurs pourront appréhender une large partie du quartier et assister à la sortie de terre des programmes immobiliers et des équipements publics.

CHIFFRES CLES

2 400

en kWh, la production annuelle
des panneaux photovoltaïques
de la Maison de l'Ecoquartier

11,2

Le coût de réalisation
du musée archéologique
en millions d'euros

32,7

Le coût de l'opération
du Centre aquatique
en millions d'euros





Poursuite des travaux d'Arkéos, musée-parc archéologique

Dernière ligne droite pour le chantier d'Arkéos qui s'achèvera au printemps 2014. Une soixantaine de vitrines prendra place à l'intérieur du musée, dans la salle d'exposition permanente. Dans cet espace, les visiteurs découvriront une sélection de 1500 objets provenant du fonds archéologique de la ville de Douai et des fouilles réalisées par le service archéologie de la CAD.

A travers six sections, le public pourra appréhender l'histoire locale depuis le Paléolithique jusqu'au Moyen-âge. Les visiteurs découvriront également de nombreuses vidéos sur les différentes spécialités de l'archéologie (archéozoologie, anthropologie, carpologie entre autres). De son côté, le restaurant a été équipé du chauffage et le sol est posé. A l'extérieur, il ne manque que le bardage en bois de la façade du bâtiment et le béton désactivé du parvis.



Perspectives 2014

Livraison de la Maison de l'Eco-quartier.

Fin des travaux et inauguration d'Arkéos.

Fin des études de conception et début des travaux du Centre aquatique.

Centre aquatique du Raquet

Débutées en 2012, les études de conception sont en cours de finalisation. A chaque fin de phase des études, la CAD ainsi que ses conseils établissent un rapport d'observations. Ce compte-rendu permet de maîtriser au mieux le projet notamment sur le plan financier. La première pierre du Centre aquatique sera posée à la fin de l'année 2014 pour une livraison prévue au second semestre 2016.

PROSPECTIVE ET FINANCEMENTS EXTERIEURS

Subventions obtenues :

La CAD a obtenu 4,5 millions d'euros de subventions, provenant du FEDER, de la DRAC et de la Région.

Le Fonds européen de développement économique et régional a alloué 658 000 € pour la réalisation de travaux d'accessibilité au parc d'activités de Lauwin-Planque, 600 000 € pour l'aménagement des boucles de ramonée Nord et Ouest et 130 000 € pour des travaux de restauration des berges de l'étang d'Aubigny-au-Bac.

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a financé à hauteur de 1,1 M€ la construction du musée Arléos et 351 000 € les fouilles menées à l'écoquartier du Raquet. Enfin, l'aménagement de la deuxième phase de travaux de l'écoquartier a été subventionné à hauteur de 1,6 M€ par la Région.

Suivi de dossiers :

Parmi les principaux dossiers suivis au titre de la prospective en 2013, on retrouvait les contrats de territoires avec le Département, le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), la programmation européenne 2014-2020 et la mise en place de la stratégie européenne de la CAD. La participation au projet de développement social de la CAD dans le cadre de l'écriture du contrat de ville et le suivi du dossier Euralens font également partie des activités du service « Prospective et financements extérieurs ».

Consolidation des recettes

En 2013, deux tableaux de suivi d'activités en matière de subventions ont été mis en place : il s'agit d'un tableau de suivi en fonctionnement/investissement et d'un tableau de suivi en ingénierie.

CHIFFRES CLES

1,1

millions d'euros obtenus
de la DRAC pour Arléos

1,6

millions d'euros reçus de la
Région pour la phase 2 des
travaux du Raquet

Perspectives 2014

Poursuite des demandes de contribution au SRADDT.

Lancement de diverses études prospectives.



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU DEVOIS**

746, rue Jean-Pierre
Parc d'activités
de Devois-Dangier
BP 300 - 69 301 Devois Cedex
Tél : 03 27 99 80 82
Fax : 03 27 99 80 80
www.devois-agglo.com

Numéro GSM : 03 47 18 00

Concepteur : Direction de la Communication de la Communauté d'agglomération du Devois

Peintre : Communauté d'agglomération du Devois / Fehéacé